

Questions orales

documents d'État. Ainsi, un grand nombre de titulaires de postes n'auront plus à obtenir de certificat d'habilitation.

Enfin, j'ai autant de respect que le député pour la vie privée et les libertés civiles des Canadiens. Le projet en cours nous permettra de réaliser des progrès, mais nous pourrions vraiment évoluer ensemble en ce sens en adoptant le projet de loi C-157 qui renferme pour la première fois de notre histoire une disposition selon laquelle la personne à qui on aura refusé un certificat d'habilitation pourra savoir pourquoi, ce qui lui est impossible actuellement, et aura le droit d'en appeler de cette décision à un comité formé de personnes hors de cause.

LA RÉVISION DU RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse également au solliciteur général. Il existe certaines inquiétudes quant aux critères actuellement appliqués par le gouvernement pour déterminer qui fera l'objet d'une enquête de sécurité. M. Robert Bryce a précisé que si l'on a effectué un si grand nombre d'enquêtes de sécurité, c'est parce que le gouvernement accorde une très grande importance à la protection des négociations fédérales-provinciales. Je voudrais demander au solliciteur général s'il peut nous dire quand l'enquête interne sur cette question sera complétée. Il est important que les gens sachent que, lorsqu'ils ont affaire au gouvernement, ils ne font pas automatiquement l'objet d'une enquête de sécurité. Il faut également qu'ils sachent que l'anecdote qui court en ce moment, à savoir que même le papier de toilette est marqué «confidentiel», ne s'applique pas au gouvernement actuel.

• (1430)

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je peux donner cette assurance au député. Il n'y a que trois cotes sécuritaires, à savoir très secret, secret et confidentiel. Je crois que les critères servant à déterminer ces cotes ne sont pas aussi rigoureux qu'ils devraient l'être.

Nous travaillons actuellement à un projet, mais je ne puis dire à la Chambre quand il sera complété. D'ailleurs, je ne saurais dire non plus quand le bill C-157 sera adopté. J'espère que nous pourrions compter sur une certaine collaboration afin d'être en mesure de réaliser des progrès et de protéger les droits des Canadiens en mettant en vigueur la série de garanties proposées dans ce bill, de même qu'une procédure permettant à une personne qui s'est vue refuser une cote sécuritaire de déposer un grief, ce qui constituerait une première.

* * *

LE TOURISME

ON DEMANDE DES ALLÈGEMENTS FISCAUX

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre qui s'occupe du tourisme. Dans un discours que celui-ci a prononcé à Toronto, lundi dernier, il a finalement suivi les conseils du parti conservateur en reconnaissant tout au moins l'importance du tourisme au Canada. Je l'en félicite.

Malheureusement, le ministre ne s'est pas penché sur le principal problème qui afflige l'industrie canadienne du tourisme, à savoir les taxes excessives frappant les services d'hébergement et de restauration, ainsi que l'essence et les boissons alcooliques, qui sont en train de ruiner l'industrie. Le ministre peut-il nous dire pourquoi il ne s'est pas occupé de cette très importante question? Quand va-t-il recommander au ministre des Finances d'effectuer les modifications fiscales nécessaires à cet égard?

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, la compétitivité des coûts entre le Canada et les États-Unis dans le domaine du tourisme nord-américain a fait l'objet d'une conférence fédérale-provinciale, qui s'est tenue en septembre à la demande du gouvernement fédéral. Cette question a été inscrite à l'ordre du jour par le gouvernement fédéral, et j'ai eu l'occasion d'en discuter avec mes homologues provinciaux. Nous avons envisagé un vaste éventail de mesures.

Je signalerai au député que le principal problème se situe au niveau des taxes provinciales, de sorte qu'il pourrait peut-être en toucher deux mots à certains premiers ministres provinciaux conservateurs.

M. Jelinek: Madame le Président, il n'en demeure pas moins que l'industrie touristique au Canada a accusé un déficit de 1.7 milliard de dollars et la perte de 70,000 emplois dans les six premiers mois de l'année en cours.

LA PROMOTION DES VOYAGES À L'ÉTRANGER

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, le ministre peut-il nous dire s'il est d'accord au sujet du communiqué des Affaires extérieures invitant les Canadiens à voyager à l'étranger, où il est dit notamment que les voyages à l'extérieur du continent nord-américain redeviennent intéressants pour un nombre croissant de Canadiens, et que des imprimés ayant pour but d'aider les Canadiens qui voyagent à l'étranger vont être offerts au public? Le ministre est-il d'accord avec le ministère des Affaires extérieures pour promouvoir les voyages à l'étranger, ou n'estime-t-il pas plutôt que cela va à contre-courant des efforts de l'industrie, qui cherche à attirer des touristes au Canada?

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, nous vivons dans un pays libre. Si les Canadiens veulent voyager à l'étranger, il n'est que raisonnable que le ministère des Affaires extérieures leur donne de bons conseils. Le gouvernement a fait beaucoup pour attirer les touristes étrangers. L'an dernier, nous avons eu une campagne télévisée en Grande-Bretagne et une campagne radiophonique aux États-Unis. Lundi de cette semaine, j'ai annoncé un relèvement de crédits de 7.5 millions de dollars, dont 3.3 vont être dépensés au Canada pour offrir aux Canadiens des vacances au Canada. Il va y avoir une campagne télévisée sur les beautés du Canada, dans le courant de l'hiver. Les annonces à la radio vont être plus nombreuses aux États-Unis, et un million de plus va être dépensé en Grande-Bretagne et dans d'autres pays. Le gros de l'effort est consacré, comme il se doit, à faire en sorte que les Canadiens voyagent au Canada, et à inviter les étrangers à visiter notre pays.